CFPPA-UFA
Paysage et Horticulture

VAE*

Validation des Acquis de l'Expérience

TARIFS :
Nous consulter

DURÉE DE FORMATION
De 12 à 24 heures

TAUX DE RÉUSSITE
Pas de session depuis 2019

TAUX DE SATISFACTION
Pas de session depuis 2019

Suivez-nous sur

PUBLIC & PRÉREQUIS

Accès universel à tous : avec 1 année d'expérience professionnelle en rapport avec la certification visée.

Salariés, demandeurs d'emploi, bénévoles ou volontaires

ACCESSIBILITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT

Accessibilité des locaux aux personnes ayant une RQTH.

L'accompagnement à la VAE est possible dès la réception de la notification de recevabilité à la VAE de la certification visée ainsi que de son accord de financement.

OBJECTIFS

- Possibilité d'acquérir un ou plusieurs blocs de compétences
- Reconnaître et valoriser ses acquis de l'expérience
- Obtenir une certification (diplôme, titre professionnel …) en lien avec son expérience
- Améliorer et renforcer son employabilité

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Selon votre statut et situation :

Employeur, OPCO, Pôle Emploi, CPF et Transitions Pro

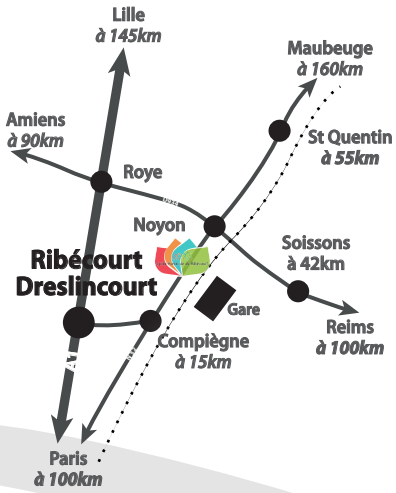

CONTACT, INFORMATIONS ET INSCRIPTION

Mme Sophie BRUNET
Référente V.A.E

03 64 21 87 25 sur RDV
sophie.brunet@educagri.fr
91 rue André Régnier
60170 Ribécourt Dreslincourt
www.lycee-horticole-ribecourt.fr

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Région Hauts-de-France

EcoJardin

CFPPA-UFA Paysage et Horticulture

CFPPA AGRICOLES PUBLICS DES HAUTS-DE-FRANCE

L'AVENTURE DU VIVANT

Dernière MAJ : Sep. 2024- L.S
Ne pas jeter sur la voie publique